

**DEMANDE D'AGREMENT DES INTERVENANTS QUALIFIES REMUNERES  
Pour participation à l'enseignement dans les classes**

**À remplir par l'employeur et à renvoyer à la DSDEN en deux exemplaires originaux**

**Identification de l'employeur**

Nom de la structure :

Adresse :

Téléphone :

NOM du représentant :

propose, pour l'année scolaire 20...../ 20....., la participation des intervenants suivants :

<b>Civilité (M. / Mme)</b>					
<b>NOM</b>					
<b>Prénom</b>					
<b>Date de naissance (JJ / MM / AAAA)</b>					
<b>Lieu de naissance (département)</b>					
<b>Nationalité</b>					
<b>Qualification et diplôme (N° du diplôme) (1)</b>					
<b>Activités (Préciser sportives, culturelles, scientifiques notamment)</b>					
<b>Catégorie de recrutement (2)</b>					
<b>Nature de l'intervention</b>	<b>Tâche d'enseignement</b>				
	<b>Tâches hors enseignement (notamment encadrement de la vie collective)</b>				
<b>Avis CPC/CPD</b>					

(1) Pour les intervenant EPS : fournir une copie de la carte professionnelle et des diplômes (obligatoire). **Pour les MNS fournir la copie du dernier CAEPMNS.**

(2) Pour les employés territoriaux, préciser en toutes lettres : conseiller, éducateur, opérateur (cf. décret du 1<sup>er</sup> avril 1992), titulaire ou contractuel.

L'agrément de l'intervenant sera délivré sous réserve de la validation des projets pédagogiques par l'IEN de circonscription. Le brevet d'état ou le brevet professionnel (BPJEPS) de l'activité concernée est exigé pour les tâches d'enseignement (fournir une copie de la carte professionnelle). Le BAFA est exigé pour l'encadrement de la vie collective.

A

Le

**Signature de l'employeur :**

Cadre réservé à l'administration départementale

Avis du Conseiller Pédagogique Départemental

AUXERRE, le  
Madame l'inspectrice d'académie, directrice  
des services de l'éducation nationale de l'Yonne,

Agrément accordé  Agrément refusé

**Annie PARTOUCHE**

**Destinataires :**

Le centre d'accueil

Inspecteur de l'Education nationale

L'IA-DASEN